

## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

### **POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGREES**

**Réf : AMI\_001/01/2026 / AD SOLUTIONS**

AD SOLUTIONS, société agréée par l'Etat Béninois dans le domaine de la Fourniture d'accès Internet initie le présent appel à manifestation dans le but d'actualiser son répertoire de fournisseurs et de prestataires de services pour le compte de l'année 2026. Les fournisseurs, les prestataires de services et les consultants désireux d'intégrer notre répertoire et répondant aux critères de qualification ci-dessous, sont invités à introduire un dossier de candidature selon leur secteur d'activité pour l'un ou plusieurs domaines d'activités.

#### **❖ Critères de qualification**

- Eligibilité (ne pas être en situation de conflit d'intérêt ; aucun antécédent de défaut d'exécution de marché ; aucun litige en instance...)
- Validité des pièces administratives (être en règle vis-à-vis des services des Impôts et la Caisse nationale de sécurité sociale)
- Capacité technique (ressources humaines et matérielles)
- Expérience confirmée dans le secteur d'activité.4

#### **❖ Les domaines concernés**

##### **I. Fourniture de Biens :**

- Fourniture de matériels et consommables informatiques et tous équipements de télécommunication comme les radios, les points d'accès, les routeurs et switches MikroTik et Ubiquiti ;
- Fourniture de matériels électriques, de matériels de froid ;
- Fourniture d'équipements bureautique et de mobilier de bureau ;
- Fourniture de matériels roulants, pièces détachées, pneumatique, batteries, etc. ;
- Fourniture de produits d'entretien ;
- Fourniture d'articles de bureau et imprimés administratifs ;
- Fourniture de support et mât en acier.

##### **II. Prestation de services**

- Installation et maintenance de système de sécurité
- Appui en gestion et implantation de solutions de systèmes informatiques & Télécoms ;
- Travaux d'imprimeries ;
- Entretien et réparations de moyens roulants ;
- Travaux de maintenance de matériel de froid / électricité bâtiments ;

- Travaux de maintenance des pylônes ;
- Appui conseil et expertise en comptabilité et finance ;
- Entretien et réparation de groupe électrogène ;
- Graphisme et Community Management ;
- Travaux de maintenance d'équipement solaire ;
- Réalisation de pylônes, mâts et produits assimilés.

❖ Eléments constitutifs du dossier de Candidature :

**Personne morale**

- Une lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général de AD SOLUTIONS ;
- Au moins trois (03) attestations de bonne fin d'exécution des principaux marchés réalisés au cours des trois dernières années ;
- Une copie certifiée conforme datant de moins de trois (03) mois du registre de commerce ;
- Une copie certifiée conforme de l'identifiant fiscal unique ;
- Une attestation fiscale (en cours de validité à la date de dépôt des dossiers) ;
- Une attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations CNSS datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie du RIB ;
- Copie de la pièce d'identité du représentant de la structure.

**Personne physique**

- Une lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général AD SOLUTIONS;
- Un Curriculum vitae (obligatoire pour les consultants) ;
- Au moins trois (03) attestations de bonne fin d'exécution des principaux marchés réalisés au cours des trois dernières années ;
- Une copie légalisée de l'identifiant fiscal unique ;
- Copie de la pièce d'identité.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la Direction Générale de la société AD SOLUTIONS sise à Mènontin dans la Von de CANAL 3 Bénin, immeuble AD NET, du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 15h à 18h, heures locales.

Les dossiers de candidatures en français, devront être déposées au siège de la Direction Générale de AD SOLUTIONS au plus tard le 29 Janvier 2026 à 10 heures (heure locale). Elles devront obligatoirement être présentées sous pli fermé portant la mention :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGREES 2026, A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION »**

**NB : La Direction de AD SOLUTIONS se réserve le droit de donner suite ou pas aux dossiers déposés.**